

On voit sur le territoire de Bech-Kleinmacher l'irruption que la Moselle y a faite et l'invasion totale dont elle le menace, s'il n'y est pas fait obstacle.

Des travaux sont autorisés, mais le manque de fonds n'a pas permis jusqu'ici de les entreprendre.

Le quai et le port de Rémich sont en bon état ; les rues, et particulièrement celle qui fait suite à la route de 2. classe No. 5, sont entièrement négligées.

On s'est embarqué à Rémich pour mieux examiner les rives de la Moselle ; il a été facile de se convaincre que le chemin de halage n'y offre ni les facilités ni les sûretés que le navigateur devrait y trouver.

On a repris terre audessous de Stadtbredimus. Cette commune a été visitée.

De là un chemin vicinal meilleur que ceux qu'on a rencontrés depuis Frisange, remet sur la route de 2. classe No. 5, qui passe sur le territoire des communes de Bous, de Contern et de Sandweiler. On l'a suivie pour rentrer à Luxembourg.

La quatrième réunion des maires a eu lieu à Niederanven le 15 septembre. Elle était composée des chefs des communes de Betzdorff, Flaxweiler, Junglinster, Niederanven, Rodenbourg, Sandweiler et Schüttrange.

Les écritures des agens comptables ont été vérifiées, les registres de l'état civil examinés, les archives des communes visitées. Les résultats ont été les mêmes que dans les autres arrondissemens. Le trajet de Wormeldange à Grevenmacher a été fait haut et bas sur la Moselle. On s'est arrêté à Wormeldange et à Machtum : on a reconnu le fort mauvais état du chemin de halage.

La cinquième réunion était fixée au 16 septembre à Grevenmacher ; on y a vu les maires de Berbourg, Biver, Machtum, Manternach et Mertert.

Il y a dans cette ville une maison commune de fort belle apparence, elle est dans un bon état. Le bureau de l'administration est tenu régulièrement. La Régence a fait des observations sur l'insuffisance des ressources de la ville pour entretenir la partie de la route de 2. classe No. 5, qui la traverse. Elle a signalé de même des difficultés qu'elle rencontre dans l'administration des bois de la commune. Il lui a été donné des explications convenables sur ces objets et sur diverses autres parties de son service.

La traverse de cette ville n'est presque plus praticable, les autres rues sont également mal entretenues, on y tolère des dépôts de fumier. Il y a une fort bonne école primaire.

Les conférences avec les membres de la Régence et successivement avec les chefs des communes rurales ont roulé à peu près sur les mêmes objets que dans les autres réunions. La vérification des perceptions et recettes, l'inspection des registres de l'état civil, celle des bureaux des mairies a encore donné ici les mêmes résultats.